

RPI DE MARCILLE-RAOUL – ST REMY DU PLAIN

CONSEIL DE RÉSEAU du mardi 20 février 2024

PRÉSENTS

- Les directeur et directrice des écoles : M. Arzel et Mme Mondjollian,
- Le maire de Marcillé-Raoul, Jean-Claude Boulmer,
- Le maire de Saint Rémy du Plain, Mr Prioul,
- Les enseignants des écoles : Mmes Troppée, N'Gassa, Marsal, Cherel, Bazantay, Condette,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de St Rémy du Plain) : Mmes Beaugendre, Billega, Groult-Perrier,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de Marcillé Raoul) : Mmes Isambard, Sinay, Leroy, Desrues,
- Agents communales : Mmes Juhel, Baudot, Poufon, Lohier, Demange,
- Présidente des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) de la Circonscription de Fougères, Mme Lepage.

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Le Roux, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Les enseignantes, Mmes Le Bars-Kerampran, Besnard, Penot-Dzhum,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de St Rémy du Plain) : Mme Arcadias. suppléante, Mme Strée Le Gallais,

1- FERMETURE CONDITIONNELLE D'UNE CLASSE A MARCILLE-RAOUL

*La fermeture d'une classe aurait plusieurs conséquences, notamment :
Intervention de Mme Lepage, M. Boulmer et M. Arzel*

- *Hausse du nombre d'élèves par classe et modification du niveau par classe (double, voir triple),
- *Suivi individuel en baisse (moins de temps à consacrer aux élèves, en particulier les plus en difficulté),
- *Impossibilité d'assurer les apprentissages en cas d'absence d'un.e enseignant.e non remplacé.e du fait du nombre d'élèves répartis dans les classes (>30),
- *Moins de communication entre l'école et les familles (plus d'élèves = plus de rendez-vous, perte de décharge, gestion à la baisse de l'école),
- *Mouvement de l'équipe rendue moins stable.

2- ACTIONS PÉDAGOGIQUES DU SECOND TRIMESTRE SCOLAIRE

A Saint Rémy :

- * **La semaine de la maternelle** a eu lieu du 5 au 9 février : les 3 classes ont pu accueillir des parents, à différents moments de la journée, afin de faire découvrir le quotidien des élèves à l'école...
- * **La semaine sans écran** a eu lieu la semaine dernière, du 12 au 16 février (commun aux deux écoles)
- * **Le carnaval** a eu un grand succès le 13 février
- * **Opération « des dents pour la vie »** se tiendra avec tout d'abord un « café des parents » le 12 mars, puis une intervention auprès des MS le 18 mars
- * **La photo scolaire** aura lieu le 21 mars
- * **Spectacle « Poulette crevette »** pour les GS-CP à Tremblay, financé par la Com-Com, le 26 mars
- * **Le cycle de natation des CP** débutera le 8 avril, pour s'achever fin juin
- * **Visite et ateliers à la médiathèque de Bazouges** : les dates sont en cours de définition pour des visites en avril ou mai
- * **Musique** : un spectacle commun aux classes de CP et de CE2/CM1 aura lieu en mai (date à définir). Les CP auront besoin d'aller répéter avec les CE2/CM1, c'est pourquoi une aide exceptionnelle de financement du transport a été demandée au RER (A/R St Rémy-Marcillé = 100€ !)
- * **Les MS** entament la découverte des instruments de musique et viendront les présenter aux TPS-PS-MS vendredi 23 février.

A Marcillé :

Pour le cycle 2 (CE1 et CE2)

- *Piscine pour les CE1 et CE2-CM1 (Mme Le Bars et Mme Bazantay)
- *EPS à la salle de Bazouges au retour des vacances pour Mme Bazantay
- *Préparation de la classe de mer autour d'un travail sur les oiseaux et le macareux pour les CE1
- *Intervention musique pour les CE2-CM1 un mardi sur deux

Pour le cycle 3 (CM1 et CM2)

- *Cercles conteurs avec Severine de la ludothèque tous les jeudis matins (1heure par classe)
- *Permis vélo avec la gendarmerie
- *Piscine CM1-CM2 (classe de Mme Condette)
- *Rugby CM2 (classe de Mme Cherel)
- *Semaine sans écran et sensibilisation à l'usage des écrans

- * Marché de Noël (commun aux deux écoles)

3- COOPÉRATIVE SCOLAIRE

=> Le but est ici d'apporter un éclairage sur les dépenses de l'école : financer les dépenses de l'année en cours en permettant d'avoir un solde positif pour financer l'année N+1.

A Marcillé :

Année 2023-2024	Solde au 1 ^{er} septembre : 4145,68€
	<u>Gains des ventes en cours :</u>
	-Marché de Noël : +280 €
	-Chocolat : +444 €
	-Gallettes des rois : +250€
	=> Soit : 974€ en 3 ventes
	<u>Prochaine somme à débiter :</u> voyage scolaire (transport) : - 1416 € et autres sorties prévues à la fin de l'année

4 – ENTRETIEN DES ÉCOLES

A Saint Rémy :

Nous tenons à remercier la municipalité pour son investissement quant au parc informatique de St Rémy : une société est dorénavant mandatée pour l'entretien et la maintenance des différents ordinateurs et outils numériques (société Remake), achats des ordinateurs portables pour la direction et pour la classe des CP. De la même façon, nous remercions la municipalité pour son investissement quant à l'achat et la plantation d'arbres fruitiers dans l'espace utilisé par Mme Ngassa pour l'« école dehors », il a été prévu que deux autres arbres soient également plantés dans le potagers des PS-MS afin d'en faire, en plus de l'espace potager, un espace « école dehors » pour ces classes aussi.

* Dans la classe de MS : comme l'an dernier, anti pince-doigts WC, détecteur de mouvement pour la lumière des WC, isolation thermique du couloir ;

* Dans la classe de GS : comme l'an dernier, un store à apposer sur la porte-fenêtre donnant sur la rue ;

* Dans le dortoir : peinture à thème des murs lors de leur réfection.

M. le Maire nous indique avoir demandé l'intervention de l'électricien depuis plus d'un an pour l'installation du détecteur de mouvement, ce dernier n'a pas de disponibilité.

A Marcillé :

La rencontre régulière avec les agents permet de leur indiquer directement les demandes.

5 – SÉCURITÉ

A Saint Rémy :

* 2^{ème} exercice de sécurité incendie prévu ce jeudi 22 février cette fois en ne prévenant que les maîtresses, reporté au 14 mars en raison de la météo.

* un 2^{ème} exercice confinement prévu réalisé le 14 mars, alors reporté au 4 avril.

Les rapports des exercices de sécurité seront envoyés aux mairie et Inspection, dans l'attente de la résolution des problèmes soulevés lors de ces exercices.

A Marcillé :

=> Pas d'exercice sécurité ce trimestre.

6- QUESTIONS

Questions posées par les parents d'élèves

***Fermeture conditionnelle d'une classe à Marcillé-Raoul :**

Quelles seraient les conséquences de la fermeture : sur les emplois communaux, sur les conditions d'accueil des enfants par classe (nombre de niveau par classe, nombre d'enfants par classe), sur le temps de décharge de la direction, sur l'accueil des familles ?

Réponses apportées par le premier point de ce compte-rendu.

*Avez-vous décidé d'un **nom** pour l'école de Saint Rémy du Plain à la suite du sondage réalisé auprès des parents d'élèves ? Quid de l'école de Marcillé Raoul ?

L'urne a été récupérée. Son dépouillement et le choix seront l'objet d'un prochain conseil des maîtres.

A Marcillé, ce projet a été débuté il y a deux ans : les élèves avaient arrêté un nom en fonction des propositions faites (en lien avec la motte féodale) et une affiche collective sur un panneau en contreplaqué devait être réalisé. Cette dernière étape n'a pas été faite.

***Semaine de la maternelle** : serait-il possible de prévenir plus longtemps à l'avance de la date de cette semaine pour permettre aux parents de s'organiser ?

Bien évidemment.

Il s'agit d'un dispositif national, les dates nous sont communiquées tardivement. Un pré-mot pourrait être distribué dès connaissance des dates, puis un second mot pour demander les disponibilités.

***Bibliothèque** : retour d'expérience (relais compliqué entre l'école et la bibliothèque)

Mme Isambard a pendant 5 semaines fait le relais. Elle informe de trop d'intermédiaires. La bibliothèque est tenue par des bénévoles.

Le relai est difficile à mettre en place car les livres sont réservés au nom des parents.

Les parents intéressés sont invités à se signaler pour bénéficier de ce relai.

***Accompagnement à la scolarité** : dispositif CLAS. Peut-on envisager de mettre en place ce système sur le réseau ?

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École.

Ce dispositif est soumis à budget de la CAF. Il sera maintenant nécessaire d'attendre l'année prochaine pour en bénéficier.

Mr Boulmer rapporte un dispositif qui ne fonctionne pas.

***Suite incivilités** : quelles sont les retours sur les changements qui ont été effectués à la cantine et pendant la pause méridienne sur Marcillé Raoul ? L'ambiance s'est-elle améliorée ?

Mr Boulmer rapporte une amélioration au niveau des CM1-CM2.

Il est intervenu auprès des parents, les enseignants auprès des élèves.

C'est un travail quotidien.

Les agents du périscolaire rapportent des comportements d'élèves problématiques pour certains, qui se font remarquer. Il y a deux services, soit beaucoup d'élèves par service. Le bruit est présent.

Mr Prioul est intervenu ce mardi 20 février dans le car pour faire un rappel à l'ordre.

Le comportement des CE1 est toujours problématique.

***Proposition d'un projet de cantine intergénérationnelle**

=> Des retraités viendraient à la cantine de l'école pour créer du lien, et permettre aux élèves de rencontrer des retraités de la commune ou communes proches.

Cela pourrait réguler le temps de cantine, qui serait plus calme.

Quelle serait la fréquence ?

Les maires évoquent la question de l'organisation qui doit être clairement posée.

***Les suppléants** pourraient-ils aussi assister au **conseil de réseau** même si les titulaires sont présents ?

Les titulaires sont les seuls à être habilités, les suppléants suppléent.

***Y a-t-il** possibilité de mettre en place une **navette** le mercredi entre Saint Rémy/Marcillé et le centre de loisirs ? 13 enfants sont concernés dont 7 toutes les semaines.

Cela relève de la compétence de la communauté de communes.

***Goûter de la garderie** : y a-t-il moyen de varier le goûter (fruits,) et d'augmenter les quantités pour les plus grands ?

C'est compliqué à gérer, notamment pour les fruits : risque de perte sur fruits frais et manque de temps (éplucher, arrivée des grands à la garderie).

La quantité est suffisante : il s'agit d'un goûter.

M. ARZEL
Directeur de l'école de Marcillé-Raoul

Mme MONDJOLLIAN
Directrice de l'école de St Rémy du Plain